

Numérisation : des outils de plus en plus performants

A L'ATILF, 2 OUTILS DE NUMÉRISATION

Scanner Copybook
Scanner automatique fujitsu

ET 2 LOGICIELS

ABBY FINE READER 15
OMNIPAGE ULTIMATE 18

POUR

FRANTEXT ; FEW ; ANR Conseil constitutionnel, ALS

CHOIX DES TEXTES POUR FRANTEXT

- en fonction des projets de recherche
- en enrichissement de fond

- massicotage
- numérisation à l'aide des 2 logiciels → 2 fichiers résultat
- fichier résultat corrigé et balisé sous oxygen
- Annotation

Déterminer les options de base [en fonction du type d'ouvrage]

- Langues naturelles, artificielles ou formelles
- luminosité et contraste
- résolution
- Dictionnaire (ou pas)
- recto ; recto/verso
- format de sortie (jpeg, pdf ,word, xml, excel)

Créer un train de numérisation

- numériser
- océriser
- enregistrer.

DES CAS PARTICULIERS

TEXTES DACTYLOGRAPHIÉS

MAUVAISE IMPRESSION
BIFFURES, TACHES

LIGATURES

MAIS UN PANEL D'OUTILS

OPTION MACHINE A ECRIRE

ZONES ET MODÈLE DE ZONES

APPRENTISSAGE DE CARACTÈRES

OUTILS CORRECTIONS IMAGE

COMPARAISON DE DOCUMENTS

ZONES

Projet sans titre [1] - ABBYY FineReader PDF 15 Éditeur d'OCR

Fichier Édition Affichage Reconnaitre Zone Outils Aide

Nouvelle tâche Ouvrir Numériser 1 / 1 Reconnaitre Français Enregistrer Texte formaté Vérifier

PAGES

Modifier l'image Enregistrer la page Sélectionner Outil manuel Supprimer Réorganiser

Reconnaitre la page Analyser la page Texte Image Tableau Image en arrière-plan Zone de reconnaissance

Éditeur de styles B I U x² x₂

1 septembre 1620 de Nancy

2 [Aux Religieuses de Saint-Mihiel]¹
Mes bonnes et bien aimées Seurs en Dieu.

HIER à mon arrivée à Nancy, je trouvoy ces lettres de Mirecourt empaquetées qui attendoient commodité, et pour l'avoir plus brève, je les ay délivrées ce matin au chartier qui m'amena hier, pensant que nos Seurs du Pont trouvent tous les jours des gens qui vont à Saint-Mihiel. N'oubliez, je vous prie, de leur envoyer votre avis sur le marché duquel M. Sarrazin emporta le contrat en minute, et à moy sur l'expédient que je vous proposay de l'union en mes dernières lettres, et sur ledit marché encore. Je n'ay point encore entendu des nouvelles que l'on ait... dressé par deçà, touchant nos affaires, nonobstant que dès hier soir j'en parlay à Monsieur le Primat et à nos Seurs, mes bonnes et bien aimées Seurs en Dieu.

1. LA p. 90. P.M. qui est seul avec U. Donner ce court bilet, le classe parmi les lettres aux religieuses de Pont-à-Mousson, encore que son classement laisse de lui-même planer un doute. Les adresses sont données par des titres courants, à droite : « Aux Religieuses de Pont-à-Mousson », à gauche : « Lettres de Notre Bienheureux Père », et ici précisément il répète ce dernier titre à droite et à gauche. De toute façon, le contexte et la lettre de même date : Aux Religieuses du Pont ne peuvent laisser de doute sur les destinataires.

V. f. et s. en Notre-Seigneur. A Nancy ce 8 septembre 1620.

7 Aux Religieuses de la Congrégation A Saint-Mihiel
Mes bonnes et bien aimées Seurs en Dieu.

8 [septembre] 1620 de Nancy

9 AUMONIER de Monseigneur de Verdun me dit ces jours que ce dimanche en huit jours, 20^e du présent mois, nos Seurs dudit Verdun doivent prendre vostre habit et closure, et que mon dit Seigneur fait estat de partir de près de Nancy à ces quatre-temps prochains pour les cérémonies des saints Ordres² et de nos dites Seurs. Si cela est, je vous supplie les assister de vos saintes prières et autres dévotions à ce jour-là, et n'oubliez aussi nos paroissiens qui font leur feste le mesme jour. Ces festes de village sont extrêmement dangereuses. Je n'ay encor rien entendu de nouveau par deçà. On s'y porte très bien, sauf nos malades de Saint-Nicolas, lesquelles je n'ay veu encor ; aiez-les pour recommandées, je vous prie. Je seray bien aise que par la première commodité vous me mandiez ce que vous jugez des affaires du Pont-à-Mousson, et si Monsieur se porte bien, si Madame du Jar persévère toujours contente, et toutes ses compagnes du novitiat. A Nancy ce 10^e octobre³ 1620. V. f. et s. en D.

1. F. m s 61, p. 737. Original de Saint-Mihiel, cf. Table des matières p. 8.
2. H. : des « Saintes » Ordres.
3. H., D. et P.IV donnent avec raison la date du 10 septembre 1620. F. fait manifestement une erreur, comme le prouve l'allusion aux quatre-temps, qui ont lieu en septembre, non en octobre, et ce que confirme la lettre Aux religieuses de Châlons du 14 septembre 1620.

10 14 septembre 1620 de Mattaincourt

11 Aux Religieuses de Mirecourt
Mes bonnes et bien aimées Seurs en Dieu.

Je ne puis attendre que je ne sçache comme il vous va. Toutes nos Seurs des maisons d'où je viens vous saluent, et sont extrêmement consolées de tant de bonnes nouvelles qu'elles entendent tous les jours de la bouche de ceux qui leur parlent de vous. Voilà une lettre que je vous ai apporté des Dames de

12 14 septembre 1620 de Mattaincourt

Aux Religieuses de Mirecourt

1. LA p. 90. P.M. qui est seul avec I.A. à donner ce court bilet, je classe parmi les lettres aux religieuses de Pont-à-Mousson, encore que son classement laisse de lui-même planer un doute. Les adresses sont données par des titres courants, à droite : « Aux Religieuses de Pont-à-Mousson », à gauche : « Lettres de Notre Bienheureux Père », et ici précisément il répète ce dernier titre à droite et à gauche. De toute façon, le contexte et la lettre de même date : Aux Religieuses du Pont ne peuvent laisser de doute sur les destinataires.

V. f. et s. en Notre-Seigneur. A Nancy ce 8 septembre 1620.

21 MX z/p CozzgrpgM/z/z

21 &zzzz^A-fz/zp/

76 7626

Mes bonnes et bien aimées Seurs en Dieu.

AUMONIER de Monseigneur de Verdun me dit ces jours que ce dimanche en huit jours, 20^e du présent mois, nos Seurs dudit Verdun doivent prendre vostre habit et closure, et que mon dit Seigneur fait estat de partir de près de Nancy à ces quatre-temps prochains pour les cérémonies des saints Ordres² et de nos dites Seurs. Si cela est, je vous supplie les assister de vos saintes prières et autres dévotions à ce jour-là, et n'oubliez aussi nos paroissiens qui font leur feste le mesme jour. Ces festes de village sont extrêmement dangereuses. Je n'ay encor rien entendu de nouveau par deçà. On s'y porte très bien, sauf nos malades de Saint-Nicolas, lesquelles je n'ay veu encor ; aiez-les pour recommandées, je vous prie. Je seray bien aise que par la première commodité vous me mandiez ce que vous jugez des affaires du Pont-à-Mousson, et si Monsieur se porte bien, si Madame du Jar persévère toujours contente, et toutes ses compagnes du novitiat. A Nancy ce 10^e octobre 1620.

t. F. m s 61, p. 737. Original de Saint-Mihiel, cf. Table des matières p. 8.
2. PL. : des « Saintes » Ordres.
3. LL., D. et P.IV donnent avec raison la date du 10 septembre 1620. F. fait manifestement une erreur, comme le prouve l'allusion aux quatre-temps, qui ont lieu en septembre, non en octobre, et ce que confirme la lettre Aux religieuses de Châlons du 14 septembre 1620.

V. f. et s. en D.

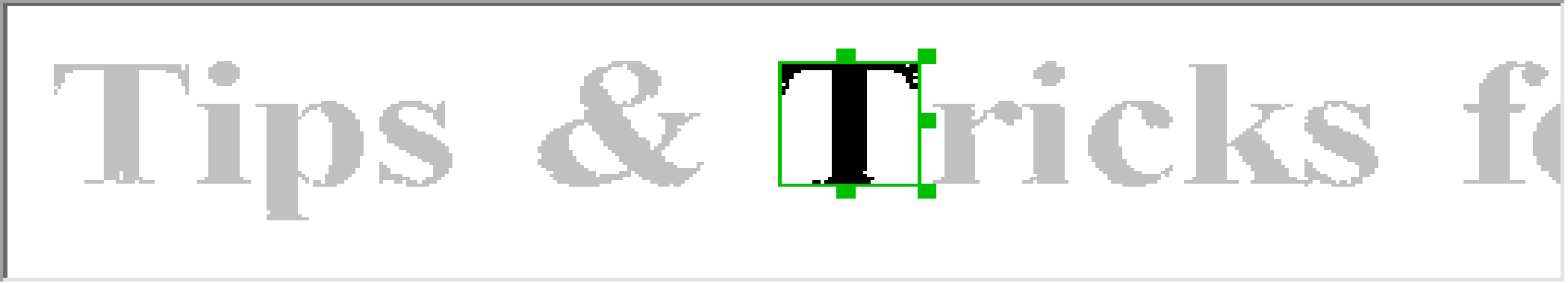
Numériser plus Prévisualiser

Volet Zoom

APPRENTISSAGE DE CARACTERES

Apprentissage du gabarit ? X

Gabarit actif : (Default)



Si le cadre entoure une partie d'un caractère ou des parties des caractères adjacents, déplacez ses bords en utilisant la souris ou les boutons :

<< >>

Saisissez le caractère entouré par le cadre : ...

Effets

<input type="checkbox"/> Gras	<input type="checkbox"/> Exposant
<input type="checkbox"/> Italique	<input type="checkbox"/> Indice

LIGATURES

...
s, aient été accusés d'am-
de caractère, c'est, dit-on,
t sur le flot débordé des
it en prendre son parti, et
prix amer.
plus notre parti. Excusons

OUTILS DE CORRECTION D'IMAGES

ÉDITEUR D'IMAGES

← Quitter l'Éditeur d'images

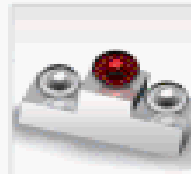


Capture Solutions that Streamline Business Processes


ABBYY solutions for documents optimize document-driven business processes by leveraging capture for various industry sectors, solve common business problems with selected horizontal applications, enhance Microsoft SharePoint with document capture, and leverage on capture via cloud and mobile solutions.

ABBYY document capture solutions are based on ABBYY's technologies and platforms for document recognition, data capture and language processing for managing a variety of document-driven business processes in small to medium to large-sized organizations.

Organizations are turning to advanced business platforms, such as Microsoft® SharePoint®, to improve knowledge sharing and collaborative work. Storing digital files in SharePoint is an easy task but in order to elevate it to a full-fledged Document Management System printed documents, such as contracts and business correspondence, must also be available for electronic search and retrieval.



ABBYY Recognition Server for Microsoft SharePoint is an easy-to-manage and scalable document capture solution that enables SharePoint users across an organization to efficiently scan and index business documents. Printed documents can be easily scanned, turned into searchable electronic files, enriched by meta data and saved directly in the appropriate SharePoint document libraries.

 **Prétraitement recommandé**

 **Réaligner**

Corriger l'indinaison des images reçues d'un scanner ou d'un appareil photo.


Sélection :


 **Réaligner**

 **Redresser les lignes de texte**

 **Correction de photos**

 **Corriger la distorsion trapézoïdale**

 **Pivoter et basculer**

 **Scinder**

 **Rogner**

 **Inverser**

 **Résolution**

 **Luminosité et contraste**

 **Niveaux**

 **Gomme**

 **Supprimer les marques de couleurs**

COMPARAISON DE DOCUMENTS

- ❖ Pdf d'origine et fichier résultat
- ❖ 2 fichiers résultats.

Différentes présentations des résultats :

Colonne

Rapport de comparaison

Juxtaposition textes

COLONNE

P:\frantext\Isabelle\ sisyphe_fr.docx	P:\frantext\Isabelle\ sisyphe_op.docx
	[page 4] LA SECTE DE SISYPHE
[page 5] ployaient	[page 4] ployaie t
[page 5] supérieure	[page 4] s périeure
[page 5] uns tout	[page 4] ns to t
[page 5] un	[page 4] u
[page 5] ambiance	[page 4] ambia ce
[page 5] LA SECTE DE SISYPHE	
[page 5] inconcevable	[page 5] i concevable
[page 5] un	[page 5] u
	[page 5] LA SECTE DE SISYPHE
[page 6] quelqu	[page 5] quelq
[page 6] LA SECTE DE SISYPHE	
[page 6] feuilletant	[page 6] feuilleta t

JUXTAPOSITION

Fichier Édition Affichage Comparer Aide

P:\frantext\Isabelle\sisyphe_fr.docx P:\frantext\Isabelle\sisyphe_op.docx COMPARER DIFFÉRENCES (533)

↑ 1/116 ↓ - ↔ + ↩ ↑ 1/111 ↓ - ↔ + ↩

Enregistrer... ↓ ↑ ↩

Corps de texte (485)

Texte modifié	Pg. 5 <> 4
+ ambiance → ambia ce	
Texte modifié	Pg. 5
+ inconcevable → i concevable	
Texte modifié	Pg. 5
+ un → u	
→ Texte ajouté	Pg. 5
LA SECTE DE SISYPHE	
Texte modifié	Pg. 6 <> 5
+ quelqu → quelq	
Texte modifié	Pg. 6
+ feuilletant → feuilleta t	
→ Texte ajouté	Pg. 6
LA SECTE DE SISYPHE	
Texte modifié	Pg. 7 <> 6
+ mère → ère	
Texte modifié	Pg. 7
+ le → Se	
→ Texte ajouté	Pg. 7
LA SECTE DE SISYPHE	
→ Texte ajouté	Pg. 8
LA SECTE DE SISYPHE	
Texte modifié	Pg. 10 <> 9
+ interminables → inteiniinables	

En-têtes et pieds de page (39)

Numérotation (9)

Si **TOUT ÉTAIT CLAIR**
L'ART NE SERAIT PAS.
ALBERT CAMUS

Moi, je suis convaincu que Meursault est vivant. Je le crois fermement. C'est ma conviction intime.

0

Tout a commencé le jour où monsieur Combettes avait annoncé que notre classe lirait *L'étranger* d'Albert Camus.

Au début, cela nous avait laissés indifférents. Que les profs nous proposent tel ou tel livre, peu importe. Qu'ils nous foutent la paix avec «leurs» livres. Dans ce cas, la paix veut dire : pas de listes de vocabulaire, pas d'explications doctorales, pas d'analyses de texte confuses et surtout pas d'interrogations écrites sur les pages en question. Depuis une éternité, des professeurs essaient de forcer les élèves à lire des livres ennuyeux en leur imposant des contrôles continus, des exposés, des recherches minu-

7

LA SECTE DE SISYPHE

tieuses de mots difficiles avec contrôle de l'orthographe, des sujets de réflexion divers, des interrogations écrites infectes pour lesquelles il faudrait, je dis bien, il faudrait, apprendre par coeur la signification de mille mots désuets.

— Notez dans vos cahiers : «Désuet : Tombé en désuétude. Désuétude : Abandon où est tombée une chose dont on a cessé depuis longtemps de faire usage.»

L'exemple tombe bien. Notre mémoire est tombée en désuétude.

RAPPORT

Rapport de comparaison

Ce document a été créé par ABBYY Comparaison de Documents
(ABBYY FineReader PDF 15, Version 15.0.18.1461)

Document original : P:\frantext\Isabelle\sisyphe_op.docx

Document modifié : P:\frantext\Isabelle\sisyphe_fr.docx

Paramètres :

Trouver les différences de ponctuation : Oui

Trouver les différences d'une lettre : Oui

Exporter les différences des en-têtes et pieds de page: Non

Différences :

Texte du corps : 485

Numérotation : 9

Total : 494

- **A SECTE DE SISYPHE**

livres que les tablettes, dont aucune n'était vide, **ployaie**
tployaient sous leur poids. Sur plusieurs rangées, et dans la
mesure où l'espace disponible jusqu'à la tablette **s**
périeure**supérieure** le permettait, d'autres ouvrages étaient
empilés horizontalement.

QUELQUES EXEMPLES

Tu les élèveras beaucoup mieux que moi

Nous n'avons pas vécu la disparition de notre mère de la même façon. Elle a été enterrée dans le caveau de la famille Courbin, à Saint-Symphorien. Maïe et Bélou, pensionnaires en Gironde, ont été emmenés à l'enterrement. On a montré le cercueil à Martine pour qu'elle se souvienne.

C'est aux deux aînés qu'elle a le plus manqué. Ce triste mois de Février Maïe est dans un état lamentable, fait de violence et de refus. Une bonne soeur la poursuit avec une seringue pour lui administrer des piqûres, elle se cache dans la tour du collège de Bazas. Elle est finalement renvoyée et passe le troisième trimestre de cette année 1938 à Louchats avec Martine. Bélou est un petit garçon renfermé. Il n'exprime ni chagrin ni révolte. Il fréquentera sans jamais s'intégrer une succession de collèges qui ne tardent pas à le rejeter.

Tu les élèveras beaucoup mieux que moi **caveau^{Sd?H°?! P-n^S ^CU}**, a disPar^{tion} de notre mère de **fa** même façon. Elle a été enterrée dans **te été Pmninle A T^e** Courbin_ à Saint-Symphorien. **Mate** et Bélou, pensionnaires en Gironde, ont **C'pct o** enterrement. On a montré le cercueil à Martine pour qu'elle se souvienne. **fampntJhïo\Pe?i a'néT** qu'e,,e a le **PLUS** manqué. Ce triste mois de Février Maïe est dans un état **âriminiet ' ^3,t . v,0,ence** et de refus. Une bonne soeur la poursuit avec une seringue pour lui **rpnTnvél ♦ deS piqûres? el,e se** cache dans la tour du collège de Bazas. Elle est finalement **un noft** et passe e troisième trimestre de cette année 1938 à Louchats avec Martine. Bélou est **,, P,, etlt 9arçon /**enfermé. Il n'exprime ni chagrin ni révolte. Il fréquentera sans jamais s'intégrer une succession de collèges qui ne tardent pas à le rejeter.

Tu les élèveras beaucoup mieux que moi

Nous n'avons pas vécu la disparition de notre mère de la même façon. Elle a été enterrée dans le caveau de la famille Courbin, à Saint-Symphorien. Maïe et Bélou, pensionnaires en Gironde, ont été emmenés à l'enterrement. On a montré le cercueil à Martine pour qu'elle se souvienne.

C'est aux deux aînés qu'elle a le plus manqué. Ce triste mois de Février Maïe est dans un état lamentable, fait de violence et de refus. Une bonne soeur la poursuit avec une seringue pour lui administrer des piqûres, elle se cache dans la tour du collège de Bazas. Elle est finalement renvoyée et passe le troisième trimestre de cette année 1938 à Louchats avec Martine. Bélou est un petit garçon renfermé. Il n'exprime ni chagrin ni révolte. Il fréquentera sans jamais s'intégrer une succession de collèges qui ne tardent pas à le rejeter.

Tu les élèveras beaucoup mieux que moi

Nous n'avons pas vécu la disparition de notre mère de la même façon. Elle a été enterrée dans **le** caveau de la famille Courbin, à Saint-Symphorien. Maïe et Bélou, pensionnaires en Gironde, ont été emmenés à l'enterrement. On a montré le cercueil à Martine pour qu'elle se souvienne.

C'est aux deux aînés qu'elle a le plus manqué. Ce triste mois de Février Maïe est dans un état lamentable, fait de violence et de refus. Une bonne soeur la poursuit avec une seringue pour lui administrer des piqûres, elle se cache dans la tour du collège de Bazas. Elle est finalement renvoyée et passe le troisième trimestre de cette année 1938 à Louchats avec Martine. Bélou est un petit garçon renfermé. Il n'exprime ni chagrin ni révolte. Il fréquentera sans jamais s'intégrer une succession de collèges qui ne tardent pas à le rejeter.

Le troisième projet soumis à l'examen du Conseil concerne l'internement administratif. Il est ainsi rédigé :

"Par application de l'article 16 de la Constitution, les dispositions de l'ordonnance n° 58-916 du 7 octobre 1958, sont applicables à toute personne qui par quelque moyen que ce soit, participe à une entreprise de subversion dirigée contre les autorités et les lois de la République ou encourage cette subversion".

M. Patin rappelle que l'internement administratif ne figure pas dans les textes relatifs à l'état d'urgence qui ne prévoient que l'assignation à résidence.

Il précise que la portée du projet est limitée à la durée d'application des pleins pouvoirs.

AVANT CORRECTION

le troisième projet soumis à l'examen du Conseil

: 'i:rtornement admj 'â.tif. 1 -st ainsi rédigé :

'?ar application, de l'article 16 de la Constitution, les dispositions de l'ordonnance n° 53-916 lu 7 octobre 1953» a ilicables à toute personne qui par quelque moyen que ce soit, participe à une entreprise de subversion li- rigée contre les autorités et les lois . République ou encourage cette subversion".

L. Patin rappelle que l'internement administratif irè pqs dan ■ ; tes relatifs à l'état d'urgence qui ne prévoient que l'assignation à résidence.

Il préci • ae la portée du projet est limitée 1 la durée d'application pleins -1rs.

APRÈS CORRECTION

Le troisième projet soumis à l'examen du Conseil concerne l¹ internement administratif. ±1 est ainsi rédigé :

"j?ar application de l'article 16 de la Constitution, les dispositions de l'ordonnance n° 58-916 du 7 octobre 1958, sont applicables à toute personne qui par quelque moyen que ce soit, participe à une entreprise de subversion dirigée contre les autorités et les lois de la République ou encourage cette subversion".

t-ï. Patin rappelle que l'internement administratif ne figure pas dans les textes relatifs à l'état d'urgence qui ne prévoient que l'assignation à résidence.

Il précise que la portée du projet est limitée à la durée d'application des pleins pouvoirs.



NON ! NON ! NON !



62.284 — Liacavi

62.319 — Valentino

Quadruple
2^e cir.

Projet

Considérant que les deux requêtes déposées
des sieurs ~~Liacavi~~ Liacavi et Valentino
sont relatives aux mêmes opérations électorales,
qu'il y a lieu de les joindre par lesquelles
forment l'objet d'un seul dossier ;

Pour la requête du sieur Liacavi :

Considérant qu'en ce qui concerne la
première tier de scrutiny les allégations du
requérant relatives au ~~redaction~~
constitution irrégulière des bureaux de vote

ÇA NON PLUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRESENTATION D'UN CANDIDAT A L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je soussigné(e) ¹  (nom)
(prénom)

né(e) le _____ à _____
demeurant à ² _____

qualité ³ 


déclare présenter comme candidat à l'élection du Président de
la République :

Certification de la signature
ou sceau de la mairie
(article 3-1 du décret n° 64-231
du 14 mars 1964 modifié
reproduit ci-contre)

Signature
de l'auteur de la présentation :

1. Nom et prénom en lettres capitales
2. Adresse complète
3. Député (département)
Sénateur (département)
Sénateur représentant les Français
établis hors de France
Conseiller régional (département
d'élection)
Conseiller général (canton d'élection)
Conseiller de Paris
Membre de l'Assemblée territoriale
(territoire d'outre-mer)
Maire (commune)
Membre élu du Conseil supérieur des
Français de l'étranger

Numéro du département, du
territoire d'outre-mer ou de
la collectivité territoriale à
statut particulier de
l'auteur de la présentation



ET ENCORE MOINS ÇA

Elections au Sénat
Département de la ~~MARNE~~ **GARD**

PROJET

*un l'article 59 de la Constitution,
un l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant la réorg.
du Conseil Constitutionnel*

VU l'Ordonnance du 15 Novembre 1958 relative à
l'élection des sénateurs;

*le décret n°
-115 dd
1 mars 1959*

VU la requête présentée par le sieur RIBOT Louis,
demeurant à NIMES, rue **DÉMIANS** (Gard), ladite requête
enregistrée le 30 Avril 1959 au secrétariat du Conseil
Constitutionnel, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil
Constitutionnel statuer sur ^{la requête électorale sans qu'elle} l'élection au Sénat du sieur
~~TAILHADES Edgar, à laquelle il a été procédé le 26 Avril~~
1959 ~~car le département du Gard pour la désignation de deux sénateurs~~
~~en tant qu'il est allégué que le département du Gard pour la désignation de deux sénateurs~~

VU les observations en défense présentées par le
sieur TAILHADES Edgar, sénateur, lesdites observations enre-
gistrées le 22 Mai 1959 au secrétariat du Conseil Constitu-
tionnel;

Vu les autres pièces produites et jointes au
dossier;

OUI le rapporteur en son rapport;

Considérant que, si pour contester l'élection du
sieur TAILHADES, le requérant allègue que ce dernier aurait
utilisé des bulletins d'un format non réglementaire, qu'il
n'aurait mentionné ni les qualités nécessaires à son identi-
fication, ni l'étiquette politique qu'il entendait prendre,
qu'enfin la préfecture aurait fait preuve d'un parti pris
flagrant en faveur du sieur TAILHADES, il n'apporte aucun
commencement de preuve à l'appui de ses allégations dont la
3ème au surplus ne vise pas une irrégularité;

Que dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'annuler
l'élection contestée;

DECIDE :

Article 1er - La requête du sieur RIBOT est rejetée.

LIGATURES

...s, aient été accusés d'am-
de caractère, c'est, dit-on,
t sur le flot débordé des
it en prendre son parti, et
prix amer.
plus notre parti. Excusons